



Procédure de recouvrement interum justicia alors qu'il y a prescr

Par **maysy**, le **01/05/2011** à **23:35**

Bonjour,

j'ai reçu un courrier d'intrum justicia "madame, monsieur la société ORANGE FRANCE m'a demandé d'intervenir auprès de vous concernant la somme de 136...euro que vous resté lui devoir." je vous explique en 2008 j'ai contacté ORANGE suite à une facture très élevée en leur demandant d'interrompre mon abonnement n'ayant plus de rentré d'argent ils ont refusé par la suite j'ai dû partir vivre aux Antilles en 2010 je m'installe en France et le en 2011 je reçois le courrier d'intrum justicia hors en octobre cela fera 3 ans n'y a-t-il pas prescription? d'après le détail de la créance il y a 2 factures suspectes le 09/09/2008 27.11EURO le 09/09/2008 27.89EURO puis le 08/10/2008 542.38EURO le 08/10/2008EURO hors le 08/10/2008 cela faisait 2 jours que j'étais aux Antilles que puis je faire j'ai besoin d'aide j'ai une jeune maman de 23 ans j'ai 2 enfants à charge je n'ai vraiment pas les moyens de payer 1364...euro puis j'ai juste appelé et leur dit qu'il y a prescription d'après certaines personnes je devrais les ignorer je vous remercie d'avance pour votre réponse.

Par **pogut nicole**, le **24/01/2013** à **12:16**

je règle par carte bancaire tout mes mois 150 mais j'ai perdu le courrier et je voudrais que vous me donniez le nom de téléphone du service